

DÉPARTEMENT
VIENNE

PROCES-VERBAL

ARRONDISSEMENT
CHÂTELLERAULT

RÉUNION du 01 octobre 2021

COMMUNE
MAIRÉ

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 27 septembre 2021, s'est réuni le 01 octobre 2021, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à 20h30 à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur le Maire Thierry TRIPHOSE.

Nombre de conseillers :

en exercice : 11

présents : 10

votants : 11

Présents : M. Thierry TRIPHOSE, M. Joël TISSOT, Mme Catherine BIET-ROBIN, M. Manuel MARONNEAU, M. Bertrand CALMARD, M. Jacky COMTE, Mme Nathalie COX, M. Charlie NIEMEZYK, M. Etienne WEPPE, M. Ludovic VERHAEVERBEKE.

Absent (s) ayant donné pouvoir : M. Clément BERNARD à M. Etienne WEPPE.

Secrétaire : Mme Catherine BIET-ROBIN

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 20h30

Une erreur de frappe concernant M. Bertrand CALMARD et M. Manuel MARONNEAU a été constatée sur le compte rendu du 03 septembre 2021, cela sera corrigé, Monsieur le maire propose aux membres du Conseil Municipal l'adoption du compte-rendu de la séance du vendredi 03 septembre 2021.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

- 1. RÉVISION DEVIS DE LA SOCIÉTÉ MENUISERIE PELE**
- 2. PACTE FINANCIER ET FISCAL 2021-2026 AVEC GRAND CHÂTELLERAULT**
(les délibérations sont à reporter au prochain Conseil municipal)

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

À la suite d'un désaccord avec Monsieur Joël TISSOT, Madame BIET-ROBIN quitte la salle à 21h30.

Madame Nathalie COX reprend le secrétariat.

Monsieur Joël TISSOT : informe le Conseil municipal de sa décision de démissionner de son poste d'adjoint. Sa lettre de démission a été adressée à la Préfecture. Monsieur Joël TISSOT quitte la salle du Conseil à 22h00.

Devis Entreprise LARCHER : suite à l'augmentation des matériaux l'entreprise LARCHER nous a adressé un nouveau devis avec une légère augmentation.

Téléphonie/ Internet : concernant les zones blanches non couvertes des relais 4G vont être installés :

- 1 à Lésigny.
- 1 à Barrou.
- 1 à Leugny.

Monsieur le Maire informe qu'il existe un système d'amplification permettant d'avoir un signal 4G. Les habitants seront avisés dans la lettre d'information de la commune.

LEUGNY : Monsieur le Maire informe qu'à la suite d'une communication avec le Conseil départemental la fibre sera amenée à chaque habitation au plus tard en 2025.

MONTANT : à la suite des travaux de voirie au « bas Montant », il a été constaté que la buse est trop petite. Monsieur le Maire a pris rendez-vous avec l'entreprise COLAS pour lui faire part du problème.

LA PETITE GUERCHE : à la suite de plaintes des habitants de La Petite Guerche sur la vitesse excessive des véhicules dans la traversée du bourg, Monsieur le maire de Leugny a provoqué une réunion publique, afin d'exposer les différentes solutions possibles.

La solution retenue :

- zone Leugny pose de 2 plateaux ralentisseur avec signalisation d'une zone 30 km.
- zone Mairé la présence d'un panneau stop ne nécessite pas de plateau ralentisseur, mais une signalisation zone 30 km sera posée.

Monsieur Charlie NIEMEZYK propose de faire voter les habitants pour qu'ils choisissent le candidat à l'élection Présidentielle que doit soutenir Monsieur le Maire.

FIN de séance à 22h30